

Les disputes de Rumine



Grâce à la mécanisation, notamment, les agriculteurs suisses produisent 45% des produits alimentaires consommés dans le pays. Chaque année, 500 exploitations disparaissent. (KEYSTONE/CHRISTIAN BEUTLER)

Faut-il supprimer les paiements directs?

Les disputes de Rumine
L'association Disputons-Nous organise depuis 2022 des débats sur des grands thèmes de société avec un format original, celui du procès. Cette année, les deux événements auront lieu samedi 2 novembre et samedi 16 novembre, sur les thèmes de l'agriculture et de la médecine. L'occasion de voir débattre d'éminents avocats, des personnalités reconnues et des experts, sur ces sujets essentiels, en interrogeant sans tabou les enjeux sur ces sujets et en cherchant les meilleurs arguments pour, peut-être, arriver à des pistes de solutions communes. Les deux procès sont précédés de tables rondes et de témoignages et ont lieu au Palais de Rumine, à Lausanne. Entrée libre.

La question des subventions est centrale pour réfléchir à l'avenir de l'agriculture. Un débat est prévu samedi 2 novembre à Lausanne.

Marie Maurisse

Steve Montandon, président des Jeunes agriculteurs vaudois (JAVD), a hésité avant de participer aux Disputes de Rumine. Il faut dire que ce samedi 2 novembre, il est accusé au procès de l'agriculture. «L'année a été dure pour les paysans car les pluies leur ont compliqué la tâche, explique-t-il. Et la profession est tendue, car les agriculteurs en ont marre de se faire pointer du doigt, alors qu'ils sont les nourriciers de

la Suisse. Donc pour nous, débattre n'est pas un jeu.»

Enfin, le jeune habitant de Goumoens-la-Ville a accepté de participer à cet événement, «parce que ce sera une belle vitrine pour expliquer à quel point les agricultrices et agriculteurs suisses sont importants sur le plan social et environnemental», dit-il. Avant d'ajouter: «Ce que nous ne produisons plus, nous devons l'importer. Mais cela a souvent été produit au détriment des ressources naturelles, ou alors en payant la main-d'œuvre 3 euros de l'heure, si ce n'est moins outre-Atlantique. Il faut que les gens le réalisent.»

«Substances toxiques»

Steve Montandon est déjà un peu sur la défensive. À raison: l'acte d'accusation de l'agriculture, disponible sur le site des Disputes, n'y va pas de main morte. «Depuis très longtemps, l'agriculture se complait dans une utilisation addictive, et souvent largement disproportionnée, de certains produits et substances toxiques aux effets délétères pourtant bien connus», est-il écrit.

Chantal Peyer, cofondatrice du «Hub des possibles», une association qui accompagne les entreprises et les institutions pour des futurs durables, a coordonné le procès de l'agriculture. «On peut dire que l'agriculture a deux problèmes, résume-t-elle. D'abord, la politique agraire ne satisfait personne: les citoyens trouvent que les subventions coûtent trop cher, et les agriculteurs, eux, travaillent énormément, pour un tout petit salaire. Ensuite, il y a la question de l'usage des engrais et des pesticides, et d'utilisation de l'eau, dans un contexte de réchauffement climatique.»

Face à ces enjeux, plusieurs scénarios d'avenir seront imaginés samedi 2 novembre, notamment lors d'un atelier qui aura lieu

«Les agriculteurs en ont marre de se faire pointer du doigt.»

Steve Montandon, président des Jeunes agriculteurs vaudois

de 14h à 17h. Sans en dévoiler les audaces, disons simplement que l'un d'entre eux imagine une Suisse où les paiements directs n'existent pas, où l'alimentation est considérée comme un marché comme un autre, et où de grandes entreprises privées rachètent massivement les terres cultivables. Dans ce monde de science-fiction, les agriculteurs sont des salariés. À l'opposé, une autre piste évoque une politique massive de subvention, des prix fixés par l'État, et la fermeture des frontières afin de prioriser la production locale.

Pas de science-fiction

Sans aller jusque-là, Nicolas Bezençon, spécialiste de la politique agricole à l'Association suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural (Agridea), confirme que la charge administrative fédérale liée aux paiements directs est remise en question par de nombreux acteurs. «Une option serait de reconditionner certains paiements directs à l'échelon local, précise-t-il. Nous explorons des projets dont le périmètre est celui dit des «bassins versants». Le niveau communal s'est un peu désengagé de la politique agricole, alors qu'il est tout à fait pertinent pour réfléchir à l'impact de l'agriculture sur le paysage, le patrimoine, la biodiversité ou sur l'alimentation, ajoute-t-il. Pourquoi ne pas davan-tage impliquer les communes et les services cantonaux dans les discussions avec les agriculteurs,

quitte à ce qu'une partie des soutiens financiers soit accordée par ces instances? C'est beaucoup plus transversal, donc motivant.» Cette fois, pas de science-fiction: un projet pilote est déjà en cours à Genève.

Bassins versants

Sur le terrain, Steve Montandon acquiesce: «La politique agricole est devenue un mille-feuille de mesures administratives, où même les plus expérimentés s'y perdent. Une simplification est urgente. La piste la plus appréciée par les Jeunes agriculteurs vaudois est celle d'un système avec des objectifs, plutôt que des mesures spécifiques qui font de nous des cocheurs de cases. Admettons que la gestion responsable de l'eau est un objectif. Ce serait à moi de voir quel système sera le plus efficace pour remplir cet objectif, et en fonction du score que j'atteins, j'obtiens des aides - ou pas!» Même avant que la dispute ne commence, il semble donc que le consensus ne soit pas loin: les différents acteurs ont à cœur de soutenir l'agriculture de manière plus ciblée, moins bureaucratique. Pour éviter que la saignée ne perdure: le pays compte actuellement 38'000 exploitations, contre 90'000 en 1990.

Infos pratiques

Lieu: Palais de Rumine, place de la Riponne 6, Lausanne. Entrée libre.

Procès de l'agriculture: samedi 2 novembre de 19h à 21h45 à l'Aula, témoignages et rencontres dès 10h sur place.

Programme: disputons-nous.ch Acte d'accusation, mémoire de défense et autres documents à télécharger sur le site. L'événement se clôturera par un concert de chants populaires.

Familles

Le conseil des experts

Par Luc Lebon et Virginie Bréhier



Mon ado fume ou vapote: que faire?

En Suisse, un quart de la population fume, et les deux tiers de ces personnes souhaitent arrêter. En ce moment, déjà 9000 personnes se sont inscrites au Mois sans tabac, qui offre un soutien gratuit pour arrêter en novembre. Au programme, l'aide d'un réseau de professionnels, un suivi au quotidien, des échanges entre participants et des conseils pratiques. Chaque tentative est une chance d'arrêter avec succès. Et ça vaut le coup, quel que soit votre âge.

Nouveaux produits

Les jeunes ne sont pas épargnés par l'industrie. La consommation de tabac reste stable et de nouveaux produits ciblent les ados. Ainsi, les derniers chiffres de l'Office fédéral de la santé publique montrent que la consommation de cigarettes électroniques chez les 15-19 ans a doublé entre 2022 et 2023. Les sachets de tabac ou de nicotine qui se consomment sur les gencives sont aussi en nette augmentation.

Une solution efficace est de régler ment ces produits très addictifs. Par exemple, la loi fédérale sur les produits du tabac vient d'entrer en vigueur. Elle interdit la vente aux mineurs dans toute la Suisse et encadre la publicité. Les cantons peuvent aussi prendre des mesures: le Valais a interdit la publicité pour les produits du tabac dans les commerces et le Jura

va interdire totalement la vente des cigarettes électroniques jetables (puffs). Il est important de protéger la jeunesse, car les puffs ciblent les enfants avec des arômes sucrés et un design coloré.

Comment en parler

Alors, comment en parler avec ses enfants? Il est recommandé d'être ouvert, sans banaliser ni moraliser. Écoutez le point de vue de votre enfant et parlez en «je» plutôt qu'en «tu». Les problèmes de santé semblent lointains aux ados, abordez donc d'autres aspects: la dépendance rapide, l'argent dépensé, la manipulation de la publicité ou encore la pollution de l'environnement. Vous pouvez aussi les inviter à se demander où sont fabriqués ces produits, ce qu'ils contiennent et qui a intérêt à les vendre. Votre parole a un impact.

S'informer sur stop-tabac.ch, vapefree.info ou monado.ch, par exemple, aide à dialoguer avec ses enfants de manière constructive.



Des petits plats offerts aux personnes endeuillées

Soutien émotionnel
Depuis une semaine, les bénévoles de l'association Asnova cuisinent et livrent des repas à ceux qui ont perdu un proche.

Les moments qui suivent la perte d'un proche peuvent être très difficiles à surmonter. C'est pour cette raison que l'association Asnova, active auprès des personnes endeuillées, lance une nouvelle prestation de soutien intitulée «Bonnes étoiles et petits plats».

Le principe est simple: les personnes en deuil vivant dans le canton de Vaud peuvent recevoir, à domicile, des repas préparés et livrés par des bénévoles. C'est gratuit, il suffit de s'inscrire sur le site de l'association en indiquant ses disponibilités. Ainsi que les prestations souhaitées puisque la livraison peut être accompagnée, ou non, d'une discussion avec le bénévole.

«Dans ces moments difficiles, des tâches simples, comme cuisiner ou faire les courses, peuvent sembler insurmontables, rapporte Murielle Pelchat, directrice d'Asnova. Les personnes peuvent aussi

se sentir isolées ou en décalage avec leur entourage. En général, elles ont besoin d'un soutien simple, de pouvoir parler de leur situation pour l'accepter. Intervenir rapidement favorise l'apaisement et diminue le risque qu'un stress post-traumatique s'installe. L'idée est donc d'apporter une aide immédiate sur les plans pratique et émotionnel.»

«Montrer qu'on peut s'en remettre»

D'autant que les bénévoles ont eux-mêmes traversé un deuil et sont en mesure de comprendre ce que le bénéficiaire traverse. «Il y a une notion d'expérience commune et la possibilité de montrer qu'on peut s'en remettre tout en reprenant des activités sociales», poursuit Murielle Pelchat.

En termes de durée, l'association estime que la livraison de trois à cinq repas est idéale. Cela dépend néanmoins des disponibilités des livreurs et des demandeurs. Après une semaine d'activité, Asnova peut compter sur une quinzaine de bénévoles et a déjà été sollicité trois fois.

Romarc Haddou

PUBLICITÉ

24 heures | Partenaire média

02.11.24 PROCÈS DE L'AGRICULTURE À RUMINE

Conditions, programme & infos: DISPUTONS-NOUS.CH
Gratuit et ouvert à toutes et tous

disputons-nous!

ENTRÉE LIBRE

RENCONTRES PROCÈS PERFORMANCES